

Année scolaire 2021-2022

Tarification des repas de la restauration scolaire

Personnes concernées	Quotients 2020-2021	Proposition de quotients 2021-2022	Tarifs de l'année scolaire 2020-2021	Proposition de tarifs à compter de l'année scolaire 2021-2022
Enfants résidant dans la Communauté Urbaine d'Alençon	supérieur à 884,99	supérieur à 893,99	4,08 €	4,12 €
Stagiaires en études secondaires (collégiens, lycéens, CAP/BEP)	-	-		
Assistants familiaux agréés par le Conseil départemental	-	-		
Enfants résidant hors CUA mais fréquentant une classe spécialisée du territoire de la CUA	-	-		
Enfants scolarisés en établissements spécialisés (CESDA, IME, etc.)	-	-	3,35 €	3,38 €
Enfants résidant dans la Communauté Urbaine d'Alençon	de 591 à 884,99	de 597 à 893,99		
Enseignants assurant une mission de surveillance de restauration scolaire	-	-		
Personnel communautaire	-	-	2,42 €	2,44 €
Enfants résidant dans la Communauté Urbaine d'Alençon	de 339 à 590,99	de 342 à 596,99		
Enfants résidant dans la Communauté Urbaine d'Alençon	de 234 à 338,99	de 236 à 341,99	1,54 €	1,56 €
Enfants résidant dans la Communauté Urbaine d'Alençon	moins de 234	moins de 236	0,86 €	0,87 €
Enfants fournissant leurs paniers repas dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé lié à des allergies alimentaires	-	-		
Enfants résidant hors Communauté Urbaine	-	-	5,99 €	6,05 €
Enfants non-inscrits				
Enseignants n'assurant pas de mission de surveillance de restauration scolaire				
Parents d'élèves (*)				
Stagiaires en études supérieures (post niveau baccalauréat)				
Étudiants de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)				
Personnel de l'Éducation nationale non enseignant				
Enfants déjeunant dans les restaurants scolaires et dépendant des structures d'accueil du secteur médico-social (Maison d'enfants « Les Petits Châtelets », foyer de l'enfance, etc.)	-	-	8,41 €	8,49 €

(*) Sauf parents membres du conseil d'école (limité à 1 repas par école et par trimestre) = GRATUIT